

Béziers, le

Madame, Monsieur,

Nous vous informons du lancement de l'appel à projets 2025 pour la mise en œuvre d'actions en direction des habitants du quartier prioritaire de Bédarieux, la date limite de dépôts des projets étant fixée au **18 décembre 2024**, délai de rigueur.

Les demandes de subventions doivent se faire sur la plateforme nationale Dauphin, accessible via internet à l'adresse suivante : [usager-dauphin.cget.gouv.fr](https://usager-dauphin.cget.gouv.fr). La note de cadrage et l'ensemble des documents relatifs à l'appel à projets 2024 sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la collectivité : [www.bedarieux.fr](http://www.bedarieux.fr)

Vous y trouverez enfin les coordonnées de l'équipe-projet du contrat de ville qui se tient à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier de demande de subventions.

Comptant sur votre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de la communauté de communes  
Grand Orb,

Pierre MATHIEU



Le Sous-préfet de Béziers,

Jacques LUCBÈREILH